

# Assistant de soins en gérontologie

La nécessité de former des professionnels de soins adaptés aux nouvelles conditions de prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, tant dans les nouvelles structures (PASA, UHR) qu'à domicile ou en institution a été prise en compte dans le plan Alzheimer 2008-2012 avec la création de la nouvelle fonction d'assistant de soins en gérontologie.

L'ASG intervient auprès de personnes âgées en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques. Le référentiel de formation est précisément défini par la circulaire n° 195 du 6 juillet 2009. La qualité de l'accompagnement de la personne démente et de son entourage est le maître mot de la formation proposée.

## Objectifs de la formation

Vous serez accompagné dans la construction d'un projet individuel personnalisé pour une prise en soins optimale des personnes concernées et de leurs proches. Vous pourrez acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation de votre projet professionnel, mener une réflexion sur vos pratiques et l'articuler avec un travail d'équipe.

Les contenus du référentiel national sont étudiés dans chaque séquence pédagogique à la lumière des situations pratiques rencontrées par les professionnels au cours de leur exercice. Grâce à l'espace collaboratif à distance, vous aurez la possibilité d'échanges fructueux avec les autres stagiaires et vous pourrez bénéficier d'un tutorat actif de la part des formateurs.

## Publics concernés

Aides-soignants, aides médico-psychologiques en exercice auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

## Contenu

La formation de 140 heures est déclinée en 5 modules selon les axes prévus dans le référentiel officiel :

- DF1 : concourir à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35 heures).
- DF2 : aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leur degré d'autonomie (21 heures).
- DF3 : mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues (28 heures).
- DF4 : comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé (28 heures).
- DF5 : réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées (28 heures).

## Méthodes et moyens pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques : associée à une démarche active et interactive, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la problématique attachée à la thématique.

- une analyse des pratiques professionnelles : elle permet une prise de recul dans les situations professionnelles et favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, ...).

## Intervenant

Un juriste  
Un médecin gériatre  
Un sociologue  
Une psychomotricienne  
Une IDE  
Une diététicienne  
Une psychologue clinicienne

## Renseignements et inscriptions

catalogue@infipp.com

### Session de 20 jours

Dates :

04, 05, 06 février 2015  
19, 20 mars 2015  
08, 09, 10 avril 2015  
12, 13 mai 2015  
16, 17 juin 2015  
15, 16 septembre 2015  
13, 14 octobre 2015  
16, 17, 18, 19 novembre 2015

Coût pédagogique :

**3 600 €**

Lieu : Lyon ou proche banlieue

**D699**

[www.infipp.com](http://www.infipp.com)

INFIPP est enregistré et évalué positivement par l'OGDPC en qualité d'organisme de développement professionnel continu (DPC).  
Le programme correspondant à cette fiche est enregistré sur le site de l'OGDPC ([www.ogdpc.fr](http://www.ogdpc.fr)) sous la référence **12051400206**